

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE DE LA BROQUERIE

*Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'établissement
de l'école De La Broquerie tenue le 5 octobre 2016 à 21 h 30
au 850 Rue Étienne Brûlé à Boucherville*

Présence :

Madame Alexandra Lafontaine, enseignante
Madame Véronique Cadrin, enseignante
Madame Nathalie Anne Nesterenko
Madame Isabelle Leyrolles, présidente
Monsieur Jean-François Coudé, parent
Madame Renée Landry, parent
Monsieur Nicolas Rose, parent
Monsieur David Martin, parent
Madame Gitane Bouchard, secrétaire d'école
Madame Nathalie Hébert, Directrice

Absence :

Madame Viviane Pelletier, parent
Madame Christine Bourgeois, psychoéducatrice
Madame Mélanie Gilbert, service de garde

I. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'Assemblée est ouverte par la direction à 21 h 30 après constatation du quorum.

CE16-17-01

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Coudé d'adopter l'ordre du jour 5 octobre 2016.
Adopté à l'unanimité

3. Nomination d'une secrétaire

Madame Leyrolles propose la nomination de Madame Gitane Bouchard.
Adopté à l'unanimité

CE16-17-02

4. Transfert de budget vers le projet « Embellissement de la cour d'école »

Présentation de la directrice, Madame Nathalie Hébert concernant les surplus monétaires de 2015-2016. Environ 26 000 \$ provenant du service de garde et environ 14 000 \$ provenant du budget-école. Nous ne pouvons pas toucher aux surplus à moins d'avoir un projet d'embellissement de cour d'école.

Madame Landry demande si l'école aura toujours droit à la subvention gouvernementale malgré l'importante somme ajoutée. Madame Hébert nous informe que la commission scolaire est en attente de la documentation provenant du ministère pour adresser des demandes. Elle confirme que si c'est possible, une nouvelle demande sera adressée.

Monsieur Coudé s'interroge à savoir si, par la suite, nous pourrions transférer les sommes vers d'autres projets. Madame Hébert confirme que ce n'est pas possible.

5. Proposition :

CEI6-17-03

- Considérant que le service de garde dispose d'un surplus budgétaire d'environ 26 000 \$ pour l'année 2015-16;
- Considérant que le service de garde ne peut plus dépenser ce surplus de l'année 2015-16;
- Considérant que l'école dispose d'un surplus budgétaire d'environ 14 000 \$ pour l'année 2015-16;
- Considérant que l'école ne peut plus dépenser ces surplus de l'année 2015-16;
- Considérant qu'on a un projet d'embellissement de la cour d'école en cours et qu'il est possible de se prévaloir d'une disposition réglementaire nous permettant de transférer ces surplus au poste budgétaire « Embellissement de la cour d'école » du budget de l'école 2016-17;
- Considérant que l'argent transféré à ce poste budgétaire restera à l'école de la Broquerie;

Il est proposé par Madame Leyrolles de transférer ces surplus budgétaires 2015-16 du service de garde et de l'école, jusqu'à un maximum global de 41 000\$, au poste budgétaire « Embellissement de la cour d'école » du budget 2016-17 de l'école.

Adopté à l'unanimité

6. Varia

Discussions sur la séance 18 octobre pour faire suite à la rencontre des conseils d'établissement des écoles de Boucherville concernant la préconsultation sur le redécoupage des secteurs d'écoles. L'heure et la date de la prochaine séance resteront telles quelles.

Les membres du CÉ demandent à la direction d'école de pousser un peu plus l'analyse des causes de ce positionnement au niveau du budget 2016-2016 afin de trouver des moyens pour s'améliorer.

7. Date de la prochaine séance

Mardi 18 octobre 2016 18 h.

CEI6-17-04

8. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21 h 52

Il est proposé par Monsieur Coudé de lever l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.



**Commission scolaire
des Patriotes**

**Isabelle Leyrolles
Présidente**



**De La
Broquerie**

**Nathalie Hébert
Directrice**